

L'État post-moderne

Jacques Chevallier

6^e édition

Préface de Jacques Commaille

L'État post-moderne

Jacques Chevallier

Préface de Jacques Commaille



© 2023 Droit & Société

Directeur de la collection Classics : Vincent SIMOULIN

Diffusion : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence,
Lextenso, 1, Parvis de La Défense

92044 Paris La Défense Cedex

www.lgdj-editions.fr

EAN : 9782275143132

ISSN : 2108-5927

Collection : Droit et sociétés - Classics

Préface ■

La 4^e édition de *L'État post-moderne* de Jacques Chevallier consacrait un statut progressivement acquis d'ouvrage de référence. Sa réédition dans la série « *Classics* » des collections de Droit et Société a toutes les qualités pour renouveler et perpétuer l'intérêt déjà manifesté par les lecteurs. En effet, les analyses magistrales offertes sur les métamorphoses de l'État dans les sociétés occidentales font ici l'objet d'une actualisation de grande ampleur, laquelle confirme un peu plus l'importance de ces métamorphoses et cette situation d'indétermination de l'État post-moderne que l'auteur annonçait déjà dans les précédentes éditions.

À quoi tient ce statut ainsi superbement acquis par cet ouvrage ? Bien entendu, au *sujet* dont il traite et qui renvoie aux questions fondamentales de l'avenir des sociétés démocratiques, même si celles-ci restent parfois plus un projet, une utopie ou une mystification qu'une réalité. Mais l'extrême actualité du sujet est également indissociable de son *traitement* et celui-ci est particulièrement remarquable. Revenons sur ces deux aspects qui confèrent une véritable exceptionnalité à cette nouvelle édition.

Le succès d'un livre issu du monde académique résulte d'une alchimie souvent mystérieuse faite de la conjonction entre la qualité du traitement d'un sujet et le fait que ce dernier rencontre des interrogations qui sont propres à un contexte culturel associé à une période historique particulière, ou qui sont dans un débat social et politique né d'une préoccupation traversant la conscience collective. C'est bien de cette alchimie qu'est fait le présent ouvrage. Nos sociétés sont au cœur d'une mutation historique représentée par la fin de l'État moderne. Ainsi que cela est exposé magistralement par l'auteur, la structuration sociale et politique de nos sociétés n'est plus fondée sur un culte de la « Raison », l'idée de « Progrès » ne relève plus de l'évidence, loin de la croyance à une essence de la « Science », celle-ci ne fait plus l'objet d'une adhésion sans réserve, l'évidence d'un universalisme fortement

imprégné d'occidentalo-centrisme est remise en question en même temps que les modèles de référence qu'il était censé porter, le processus historique d'avènement des sociétés dites « singularistes » n'a pas pour aboutissement naturel un « individualisme démocratique » mais peut prendre la forme d'un hyper-individualisme plus enclin à la promotion des intérêts individuels qu'à la recherche du « Bien commun ».

En recourant à un cadre d'analyse spatio-temporel, actuellement si pertinemment sollicité dans le travail de théorisation au niveau international sur les transformations des sociétés contemporaines¹, il apparaît que la dénaturalisation du temps préfigure une mutation des temporalités, notamment en faisant du temps une question propre à chaque individu, établissant des « expériences temporelles (...) de plus en plus diverses, hétérogènes et de moins en moins conditionnées par des normes institutionnelles transcendantes »². Ce bouleversement s'accompagne de celui des espaces, des territoires, sous l'influence de la globalisation (prééminence de la logique du marché) et de la mondialisation (importance d'une logique d'internationalisation des échanges sociaux et culturels, d'une supranationalisation d'instances de contrôle, de régulation, par exemple en matière de justice, de concentration et de regroupement d'entités politiques, etc.), ayant pour effet une remise en cause des territoires politiques fondés sur l'idée de nation. Finalement, comme le dit l'auteur, « la société tout entière est travaillée par un mouvement d'individuation, rendant caduques les anciennes classifications, catégorisations, dispositifs de contrôle, territorialités qui assuraient le quadrillage de l'espace social et la production des identités collectives » (p. 13). Elle est bouleversée par un processus de supranationalisation.

Dans ce maelström, ce qui est remis en question, c'est effectivement à la fois la structuration du social, ce qui fait société, la définition de la fonction de l'État, le statut du politique : sa place en relation avec l'influence grandissante du marché, son espace qui n'est plus exclusivement indexé sur la nation, les fondements de ce qui le constitue comme ordre politique, comme ordre démocratique. Mais dans ce bouleversement de ce que l'on peut considérer comme un changement de régime de la régulation sociale et politique des sociétés, la question qui est

-
1. Mariana Valverde, *Chronotopes of Law: Jurisdiction, Scale and Governance*, Abingdon and New York, Routledge, 2014.
 2. Michel Lallement, « Une antinomie durkheimienne...et au-delà. Regards sociologiques sur le temps et les temporalités », *Temporalités*, n°8, 2008, p. 34.

aussi posée est celle de la redéfinition du rôle des institutions ainsi que celle de la gouvernabilité et de ses instruments dont principalement le droit, puisque « la politique post-moderne contraste avec les formes classiques d'exercice de l'autorité ; c'est dès lors la question de la gouvernabilité des sociétés contemporaines qui se trouve posée » (p. 296).

Pour embrasser un panorama d'une telle ampleur et d'une telle complexité, il faut toute l'autorité intellectuelle d'un auteur. C'est superbement le cas ici. Ce qui se donne à voir, ce sont d'abord les vertus du professeur. La démonstration qui nous est offerte est magnifiquement structurée. À la présentation des transformations de l'État, à celle de ses réalités très diverses dans le monde, à la restitution des déclinaisons complexes de ses configurations justifiant l'appellation « État post-moderne » (chapitre 1), fait logiquement suite celle des transformations du droit (chapitre 2), d'un droit passant du statut d'« incarnation même de la Raison », conçu comme un « ordre de contrainte », expression de cet « absolutisme juridique » dont parle Paolo Grossi, à un droit lui-même « post-moderne », exposé à une affirmation croissante des droits subjectifs, en rupture avec « l'absolue identité de l'État et du droit » telle que la concevait Hans Kelsen, influencé par la porosité qui s'affirme de plus en plus entre public et privé, ce qui s'illustre par la crise du droit administratif dont la spécificité est affaiblie au regard de l'importance prise par le droit privé et dont l'identité initiale est menacée par ce qui pourrait être l'avènement d'un « droit administratif global ». Les métamorphoses du droit caractérisent bien ce passage qu'annonçait Jürgen Habermas d'une « légitimité intrinsèque, fondée sur la représentation du droit comme incarnation de la Raison » à une « légitimité procédurale » (p. 176). Ces analyses sur les transformations de l'État puis celles du droit justifient que l'auteur en vienne dans le troisième volet de sa démonstration à ce qui constitue l'enjeu fondamental pour l'avenir de nos sociétés « la redéfinition du lien politique » (chapitre 3). Le « changement de la configuration étatique », comme les métamorphoses du droit qui en sont une des expressions majeures, apparaissent alors comme « révélateur d'une réévaluation plus en profondeur de la logique démocratique » (p. 201). L'enjeu est bien désormais de surmonter la crise des démocraties libérales, celle de la démocratie représentative, avec la double préoccupation d'une plus grande implication des citoyens dans les affaires de la Cité, de repenser la citoyenneté et en même temps de redéfinir ce que devrait être l'État de droit.

La maîtrise de la démonstration porte bien la marque du professeur dans le sens le plus noble du terme. Mais elle est riche aussi de la compétence de ce chercheur qu'est aussi l'auteur dans le traitement des multiples dimensions du thème abordé. Dans cette volonté de prise en compte conjointe du droit et des sciences sociales (en l'occurrence de la science politique et de la sociologie), Jacques Chevallier est d'une certaine façon un précurseur et le présent ouvrage en est une superbe illustration. Loin d'une littérature internationale sur l'État où le souci des auteurs est souvent de clamer une transformation de l'État vers un modèle simpliste qui s'inscrirait inéluctablement dans un schéma linéaire d'évolution, l'auteur démontre la complexité et les multiples facettes de cette transformation. Il le fait en « abaissant les droits de douane entre les disciplines » comme le préconisait Fernand Braudel. La question de l'État, celle du droit, celle de l'ordre politique sont abordées indifféremment à partir de la science politique, du droit et de la sociologie. Les catégories internes à la pratique du droit sont dépassées pour démontrer les effets de système entre le droit public et le droit privé et, plus généralement, ce que ceux-ci révèlent d'une porosité croissante entre sphère du public et sphère du privé. Le droit est observé comme pratique mais la théorie du droit comme savoir se conjugue avec la science politique et la sociologie pour rechercher non seulement le sens des transformations du droit lui-même mais pour faire de ce dernier un analyseur privilégié des mutations des sociétés contemporaines. L'auteur impose ici de façon magistrale ce nouveau régime de connaissance que nous appelons de nos vœux, particulièrement pour ce qui concerne l'étude du droit et de ce que le droit dit du social et du politique. Il éprouve pertinemment ce décloisonnement des disciplines dont Immanuel Wallerstein demande instamment la mise en œuvre pour faire face aux grands défis auxquels nos sociétés sont confrontées³.

L'État post-moderne est un remarquable état des connaissances et il témoigne de l'exceptionnelle aptitude de l'auteur à assumer la fonction de transmission des savoirs. Mais il ne s'agit pas ici seulement de connaissance pour la connaissance. Les interrogations de Jacques Chevallier en même temps que les perspectives qu'il esquisse, les incertitudes de l'avenir pour la régulation politique de nos sociétés dont il ne nous cache rien, les orientations possibles qu'il avance pour un renouvellement de l'idée démocratique, confèrent à son ouvrage, une

3. Immanuel Wallerstein, « L'héritage de la sociologie. La promesse des sciences sociales », *Sociétés contemporaines*, 1999, Volume 33, n° 1. p. 159-194.

particulière utilité citoyenne. Son ouvrage démontre qu'une œuvre de connaissance peut aussi opportunément nourrir les débats d'une *Cité* soucieuse précisément de son avenir incertain.

Jacques Commaille

Introduction ■

L'ambition de cet ouvrage est de s'interroger sur la portée des transformations que connaît l'État en tant que forme d'organisation politique. Ces transformations sont indissociables des mutations que connaissent les sociétés en ce début du XXI^e siècle : mutations qui concernent, bien que sous des formes différentes, tous les pays, par-delà la diversité des contextes locaux ; mutations qui atteignent aussi tous les niveaux de l'édifice social, et partant l'ensemble des institutions (économiques, culturelles, politiques...). Pour en rendre compte, les schémas de pensée traditionnels ne suffisent plus : il faut s'efforcer de construire d'autres outils, forger d'autres grilles d'analyse ; et la conception de l'État doit être réévaluée.

Pour prendre la mesure de cette évolution, il convient de rappeler *l'historicité d'un modèle étatique* qui a été construit en Europe occidentale, avant de connaître une remarquable diffusion, au prix de variantes, inflexions et distorsions révélant le poids des contextes locaux.

De l'État moderne...

1° L'apparition, dans les pays européens, de cette forme d'organisation politique nouvelle qu'est l'État a été liée à un ensemble de transformations marquant l'entrée de ces pays dans l'ère de la « modernité ». Comme l'a montré Max WEBER, cette modernité s'est caractérisée par la conjonction d'une série d'éléments – technique (le développement scientifique et technique), économique (la concentration des moyens de production), politique (l'apparition de l'État), administratif (la construction de bureaucraties) –, qui traduisent un processus de « rationalisation » de l'organisation des sociétés, sur tous les plans.

Adossées à une vision nouvelle du monde, de la société, de l'homme, ces transformations se sont appuyées sur un ensemble de *valeurs*, construites autour de deux pôles essentiels.

— D'une part, le culte de la *Raison*, qui remplace l'obéissance aux dieux et la soumission aux lois de la Nature. Au principe de « transcendance », qui érigeait une instance extérieure et supérieure au corps social en dépositaire de tout savoir et de tout pouvoir, fait place un principe d'« immanence », qui rend les hommes maîtres de leur destin : guidés par leur seule raison, ceux-ci sont censés disposer de la capacité nécessaire pour parvenir à une vie meilleure ; le « désenchantement du monde » (M. Weber), lié au processus de sécularisation, se double ainsi d'un optimisme réformateur qui conduit à une projection vers l'avenir.

Cet empire de la Raison est assorti d'une série de croyances, qui constituent autant de mythes inhérents à la modernité : croyance dans les vertus de la « Science », dotant l'homme d'une maîtrise toujours plus grande sur la Nature (scientisme) ; foi dans le « Progrès », qui doit se traduire par une amélioration du bien-être individuel et de la justice sociale (progressisme) ; idée que l'« Histoire » a un sens (historicisme) et que la Raison finira par imposer sa loi ; conviction du bien-fondé des modèles construits en Occident, appelés à servir, en tant qu'expression même de la Raison, de modèles de référence (universalisme).

— D'autre part, le primat accordé à l'*Individu*, placé au centre de l'organisation sociale et politique (L. DUMONT, 1983). Alors que les sociétés traditionnelles, de type « holiste », se perçoivent comme des entités collectives, le lien social est construit dans la société moderne à partir des individus : c'est l'affirmation de l'irréductible singularité de chaque être humain, dégagé des liens traditionnels d'allégeance communautaire et doté d'une marge d'autonomie, d'une capacité de libre détermination qui lui permettent de mener son existence comme il l'entend, qui le rendent maître de son destin ; mais c'est aussi l'idée que la source de tout pouvoir, le fondement de toute autorité résident dans le consentement des individus. Alimenté par un ensemble de vecteurs – religieux (la Réforme), économique (développement de l'économie marchande), social (invention de la « vie privée », du « for intérieur ») – le processus d'individuation s'étendra progressivement à toute la vie sociale (C. LE BART, 2008) : l'individu devient la référence suprême, aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique, à travers la figure du citoyen. Cette nouvelle conception du monde sera un puissant moteur de changement, en entraînant la reconstruction de la société et du politique autour de principes nouveaux.

2° L'État s'inscrit pleinement dans cette logique de la modernité, caractérisée par l'empire de la Raison et dominée par la figure de l'Individu : élément de rationalisation de l'organisation politique, il permet de réaliser un compromis subtil entre le primat accordé à l'individu et la nécessité de création d'un ordre collectif ; l'État n'est en effet rien d'autre qu'un artefact (le Léviathan) et la puissance souveraine dont il est investi n'est en fin de compte que l'expression de la puissance collective détenue par les citoyens eux-mêmes.

— Les caractéristiques essentielles du modèle étatique sont ainsi la traduction des valeurs sous-jacentes à la modernité : l'*institutionnalisation du pouvoir*, c'est-à-dire l'inscription des rapports de domination politique dans un cadre général et impersonnel ; la production d'un *nouveau cadre d'allégeance*, la « citoyenneté » étant conçue comme un lien exclusif, incompatible avec l'existence d'allégeances parallèles ou concurrentes ; l'établissement du *monopole de la contrainte*, l'État étant censé, dans l'espace des « frontières » délimitant le champ de sa « souveraineté », être l'unique source du droit et le seul habilité à faire usage des moyens de coercition ; la consécration d'un *principe fondamental d'unité*, unité des valeurs résultant de l'appartenance à une sphère publique posée comme distincte du reste de la société, unité du droit étatique, se présentant comme une totalité cohérente, un « ordre » structuré, unité de l'appareil chargé de mettre en œuvre la puissance de l'État. Par tous ces éléments, la construction de l'État apparaît bien comme indissociable d'une modernité, dont elle est à la fois le reflet et le vecteur.

— La diffusion de ce modèle étatique à l'échelle planétaire apparaît comme le sous-produit de l'imposition des valeurs occidentales de la modernité. L'expansion européenne via la colonisation a été le vecteur de cette diffusion : elle a permis à l'Europe de faire prévaloir sa vision de l'histoire (S. GRUZINSKI, 2017), d'imposer sa conception du monde parée des attributs de l'universalisme (I. WALLERSTEIN, 2006), en la dotant de la mission de civiliser le reste de l'humanité ; refusant la soumission aux lois de la Nature et privilégiant l'esprit d'entreprise, parvenant à s'approprier un ensemble de « technologies de l'intellect », en réalité empruntées aux autres civilisations mais qu'elle présente comme siennes (J. GOODY, 2010), la civilisation occidentale va apparaître comme intrinsèquement supérieure à toutes les autres. Les formes d'organisation politique et les conceptions du pouvoir forgées en Europe tendront ainsi à partir du XV^e siècle à se propager dans le monde entier.

Cette transposition du modèle de l'État moderne, « jargon organisationnel occidental promu langue de bois universelle » (P. LEGENDRE, 2022) s'est faite cependant au prix d'une série de *distorsions* : plaqué sur des traditions et des conceptions du pouvoir différentes, le mimétisme est souvent purement formel ; l'importation de la forme étatique s'est accompagnée d'une réinvention débouchant sur des configurations politiques originales.

Ce modèle étatique connaît, dans les pays occidentaux eux-mêmes où il a pris naissance, des inflexions qui ne sont pas superficielles ou cosmétiques, mais se traduisent par des équilibres nouveaux.

... à l'État post-moderne

1° Les transformations que connaît actuellement l'État renvoient à une crise plus générale des institutions et des valeurs de la modernité. Il semble que les sociétés occidentales soient entrées dans un âge nouveau, dans lequel l'architecture sociale tout entière est en passe d'être redéfinie, au prix de fortes secousses, liées à la perte des repères, l'effritement des cadres hérités du passé, l'ébranlement des certitudes : la société « moderne » tend à faire place à une société nouvelle qui, si elle s'enracine dans la modernité, n'en présente pas moins des caractéristiques différentes ; les changements qui affectent l'État ne sont qu'un des aspects de cette mutation.

La mise en évidence des effets négatifs produits par la logique de la modernité n'est pas nouvelle : la dérive instrumentale d'une Raison conçue sous l'angle de la seule efficacité, la perte d'identité liée au relâchement des liens communautaires ont été souvent relevées. Georg SIMMEL (1858-1918) avait déjà souligné que la libération formelle de l'individu, dégagé des liens de dépendance personnelle, était contrebalancée par le fait que les relations sociales étaient désormais, dans la société moderne, marquées par l'impersonnalité, l'instrumentalité, la neutralité affective – la vie en commun prenant la forme de la « société anonyme » (*Zweckverband*) – et par le triomphe de l'utilitarisme, de la rationalité calculatrice ; ces analyses ont été reprises par bien des auteurs, notamment par les théoriciens de l'Ecole de Francfort. Pour Charles TAYLOR (1991), la modernité a produit trois malaises essentiels : l'individualisme a conduit à la « perte de sens », traduite par la disparition des idéaux et le repliement sur soi ; la primauté de la « Raison instrumentale » a conduit à l'« éclipse des fins », le seul étalon qui prévaut désormais étant celui de l'efficacité maximale ; enfin, la

« perte de liberté » résulte du sentiment d'impuissance que ressent l'individu-citoyen, pris dans l'étau du marché et de l'État.

La société contemporaine connaît de nouveaux bouleversements, liés en tout premier lieu à l'essor des *technologies de l'information*. Parallèlement aux mutations du système productif (rôle croissant joué par l'information, déclin de l'industrie au profit des services, délocalisation des unités de production, adaptation des formes de travail...), aux transformations de la stratification sociale (reflux de la paysannerie, éclatement du monde ouvrier, multiplication des emplois dits « intermédiaires »...) et aux évolutions d'ordre socio-culturel (progrès de l'éducation, augmentation du temps libre...), la *révolution numérique* en cours touche en effet à tous les aspects de la vie sociale : organisation des activités productives et conception du travail, accès à la culture et à l'enseignement, loisirs et comportements sociaux, relations de pouvoir et fonctionnement des organisations...

Tout se passe comme si une civilisation nouvelle était en passe d'émerger, la numérisation remettant en cause l'ensemble des équilibres économiques, sociaux et politiques, à travers une véritable rupture (« disruption »), via notamment le développement de l'intelligence artificielle (IA) (Y.N. HARARI, 2018) : se présentant comme une nouvelle GPT (*General purpose technologie*), celle-ci transforme en effet les processus décisionnels dans tous les secteurs de la vie sociale, en modifiant en profondeur leurs équilibres ; le lancement fin 2022 de logiciels nouveaux (ChatGPT pour la génération de textes, MidJourney pour la création d'images) constitue un pas supplémentaire qui a été franchi, au risque de subvertir les dispositifs de communication. À la faveur de cette évolution, une forme nouvelle de capitalisme, « capitalisme numérique » tendant à réduire au maximum le coût des interactions physiques (D. COHEN, 2022), ou « capitalisme de surveillance » passant par l'exploitation systématique des données personnelles, dans le cadre d'un marché mondial dominé par les grands acteurs de l'économie numérique (S. ZUBOFF, 2020), aurait émergé.

La révolution numérique est doublée d'un *défi écologique*, résultant notamment des perspectives d'évolution du climat : la dégradation prévisible des conditions de vie sur terre met en cause les fondations de la société industrielle et appelle le basculement vers un mode d'organisation sociale radicalement nouveau ; elle impose une transformation en profondeur des modes de production et de consommation (« transition écologique »).

Corrélativement, on assiste à un mouvement contradictoire tout à la fois de radicalisation et d'ébranlement du système de valeurs qui a été le fer de lance et le socle de la modernité.

— La radicalisation du *mythe rationnel* est illustrée par les formes nouvelles prises par le développement scientifique et technologique : l'explosion des biotechnologies laisse notamment entrevoir la perspective d'une « maîtrise du vivant » d'un « formatage de l'être humain » (P. SLOTERDIJK, 2000), modifiant ce qui constituait jusqu'alors son identité et risquant de conduire à une « société post-humaine ». Le mythe du Progrès reste vivace, comme en témoigne le culte de la « performance », qui s'étend à tous les domaines de la vie sociale, ou l'accent mis sur l'exigence de « réforme ». L'historicisme et l'universalisme avaient eux-mêmes paru, à la fin du XX^e siècle, retrouver une nouvelle actualité à travers l'érection du modèle politique libéral au rang de standard international.

Néanmoins, dans le même temps, le postulat selon lequel les sociétés, guidées par la Raison étaient appelées à devenir toujours plus efficaces et performantes ne relève plus de l'évidence : l'évolution sociale n'apparaît plus comme étant dictée par les seules lois de la Raison mais dominée par l'incertitude et l'imprévisibilité ; et cette remise en cause du primat de la Raison entraîne corrélativement la perte de confiance dans la « Science » (J.F. LYOTARD, 1970), dont la dynamique de développement semble échapper à tout contrôle, ainsi que les désillusions engendrées par l'idée de « Progrès », de nouveaux « risques » (industriels, technologiques, sanitaires...) apparaissant sans cesse (U. BECK, 1986), créant un état permanent d'« insécurité sociale » (R. CASTEL, 2003). Quant à l'idée que l'« Histoire » aurait un sens, elle a été contredite par le reflux du modèle libéral.

L'ébranlement du mythe du Progrès (P.A. TAGUIEFF, 2004) est sans doute l'aspect le plus significatif de cette crise de la Raison, dans la mesure où il met en cause la foi en l'avenir qui est au cœur de la modernité. Sans doute ce mythe, né au XVII^e siècle, avait-il déjà subi au cours du XX^e siècle de rudes assauts et n'a-t-il pas totalement disparu : cependant, l'épuisement de l'idée de Progrès est attesté par l'accent mis sur le *présent*, sur le « court-terme », au détriment des projets ou a fortiori des utopies, mais aussi par la référence au *passé* dont témoigne le succès rencontré par les fondamentalismes religieux ; l'avenir apparaît comme lourd d'incertitudes et de menaces potentielles, contre lesquelles il convient de se prémunir (principe de précaution). La crise de l'économie mondiale en 2008, la pandémie en 2020, la guerre en

Ukraine en 2022 sont venus alimenter cette crainte. Quant au processus de civilisation des mœurs décrit par Norbert Elias, il paraît être mis en cause par la montée de la violence sociale et politique (d'où l'idée de « décivilisation », parfois avancée).

La société contemporaine serait ainsi caractérisée par la *complexité*, le *désordre*, l'*indétermination*, l'*incertitude* : de nouvelles figures, telles que celles du « rhizome » (G. DELEUZE, F. GUATTARI, 1976), du « labyrinthe » (J. ATTALI, 1996) ou du « réseau » – désormais promu au rang de paradigme dominant dans les sciences sociales (M. CASTELLS, 1996) – sont avancées pour rendre compte d'une organisation sociale ayant quitté les chemins bien balisés de la simplicité, de l'ordre, de la cohérence.

— Parallèlement, un *hyper-individualisme*, mettant en cause l'équilibre subtil entre individuel et collectif inhérent à la modernité tend à se développer dans les sociétés occidentales. Cet hyper-individualisme prend des formes multiples.

D'abord, un *mouvement de rejet des déterminismes sociaux*. Chacun se pose comme « unique » et entend construire librement, « bricoler », son identité personnelle, en échappant aux déterminismes sociaux de toute nature et aux identifications durables : l'existence est désormais guidée, non plus par des cadres de référence préétablis, des points de repère stables, mais une logique d'arbitrage individuel. Cette logique d'« individualisation », par laquelle chacun entend se construire comme personne autonome, sans subir la contrainte des institutions et la pression du milieu social et familial, est sans doute plus ou moins forte : les enquêtes comparatives menées dans les pays européens montrent que le degré d'individualisation est plus élevé dans les pays du Nord, de tradition protestante, que dans les pays du Sud, de tradition catholique, et de l'Est.

Ce « souci d'authenticité », tend à s'exprimer de manière ostentatoire, à travers l'exhibition de soi dans les médias : une nouvelle « injonction à la visibilité » va conduire à se mettre à nu, à exhiber son intimité privée, à dévoiler son espace intérieur (« extimité ») La fluidité d'un monde dans lequel s'effacent ainsi la distinction entre intériorité et extériorité, réel et virtuel, créerait l'illusion d'une « propriété illimitée de soi », alors qu'elle produit en réalité un « appauvrissement de l'espace intérieur » (C. HAROCHE, 2008) : flottant au gré des courants de la « société liquide », l'individu perd les points d'appui indispensables à son enracinement psychique, à la construction de soi comme sujet.

Ensuite, un *accent mis sur l'épanouissement personnel*. On assiste à une « absolutisation du moi », au développement d'une « culture du narcissisme » (C. LASCH, 1979) faisant de l'« épanouissement de soi » la principale valeur de la vie (G. LIPOVETSKY, 1973) : à la culture occidentale traditionnelle fondée sur le refoulement des désirs aurait succédé une culture nouvelle qui « recommande leur libre expression », qui appelle à « jouir sans entraves » ; c'est l'affirmation sans limites d'individus qui « estiment ne rien devoir à la société mais exigent tout d'elle » (M. GAUCHET, 2003). Ce nouvel individualisme « auto-centré » serait par essence anxyogène (A. EHRENBURG, 1995) : la victoire apparente du Moi « libéré » se paierait par des peurs et angoisses (H. LAGRANGE, 2020), qui manifesteraient la détresse de l'individu contemporain (C. LASCH, 2008).

Enfin, *la modification du rapport au collectif*. Exaltant les différences et les singularités, l'hyper-individualisme est aux antipodes d'un « humanisme » mettant au contraire l'accent sur l'existence d'un dénominateur commun, d'une commune « dignité » entre tous les hommes ; il ne saurait dès lors manquer d'avoir une incidence sur le rapport au public. Tandis que le repli vers le privé et l'érosion des identités collectives rendent plus aléatoire le lien de citoyenneté et plus précaire le consentement à l'autorité, les valeurs du privé tendent à pénétrer la sphère du public ; le modèle militant traditionnel, fondé sur une forte conscience d'appartenance, fait place à un type d'engagements, plus discontinus et plus volatiles, mais passant par une plus grande implication personnelle (I. SOMMIER, 2001) ; et la ligne de démarcation qui séparait vie publique et vie privée tend à s'effacer, l'intimité des leaders politiques étant de plus en plus exposée au regard du public.

Cet hyper-individualisme, qui apparaît comme le sous-produit de la logique démocratique (D. SCHNAPPER, 2014), imprègne l'ensemble de la vie sociale. La société tout entière est travaillée par un mouvement d'individuation, rendant caduques les anciennes classifications, catégorisations, dispositifs de contrôle, territorialités qui assuraient le quadrillage de l'espace social et la production des identités collectives. L'entreprise elle-même n'échappe pas à ce mouvement, comme en témoignent l'individualisation des tâches, des rémunérations et des carrières, l'appel à l'initiative personnelle, au sens des responsabilités et à la mobilisation (L. BOLTANSKI, E. CHIAPELLO, 1999) : chacun est désormais sommé d'être « performant », au prix d'une tension permanente, d'une souffrance du travail voire d'une « combustion de soi » ; loin d'entrer en conflit avec la logique économique capitaliste, l'hyper-

individualisme devient ainsi un instrument au service de l'amélioration des performances des entreprises, en devenant la source d'une nouvelle aliénation (A. HONNETH, 2009). Celle-ci est renforcée par le règne de la vitesse, par la dictature de l'urgence, qui sont la marque des sociétés contemporaines : l'« accélération » (H. ROSA, 2010) qui atteint toutes les sphères de la vie sociale est source de tensions et de frustrations, en plaçant l'existence sous le signe de la précarité et en générant un sentiment d'impuissance, compte tenu de l'absence de prise possible sur une réalité en perpétuelle évolution.

Dans une société où les individus entendent ainsi échapper à tout enracinement préétabli, refuser toute identité stable et rester maîtres de leur existence, le lien social ne relève plus de l'évidence (F. DE SINGLY, 2003) ; il doit être reconstruit sur des bases nouvelles plus souples, plus fluides et plus ouvertes.

2° Tous ces aspects tendent à montrer que les équilibres, pratiques et symboliques, sous-jacents à l'édification de la société moderne sont désormais remis en cause, faisant place à une ère nouvelle.

— Plusieurs grilles d'analyse peuvent être utilisées pour rendre compte de cette évolution. Certains parlent de modernité « tardive », « réflexive » ou encore de « seconde modernité » (U. BECK, 1986 ; A. GIDDENS, 1994), en insistant sur les éléments de continuité avec la société précédente, qui n'aurait pas poussé la logique de la modernité jusqu'à ses ultimes conséquences. D'autres, qui privilégient au contraire les éléments de rupture, parlent de modernité « liquide » (Z. BAUMANN, 2000) (la « liquidité » des sociétés actuelles, caractérisées par l'extrême précarité des liens sociaux, contrastant avec la « solidité » des institutions du monde industriel), d'« hyper-modernité » (F. ASCHER, 2000) ou encore de « sur-modernité » (la radicalisation de la modernité entraînant d'importantes mutations). Un « troisième âge de la modernité », reposant sur un individualisme de « singularité », et non plus d'« universalité » ou de « distinction » est encore évoqué (P. ROSANVALLON, 2018). On préférera parler ici de « post-modernité », dans la mesure où l'on assiste dans le même temps à l'exacerbation de dimensions déjà présentes au cœur de la modernité et à l'émergence de potentialités différentes : comportant des aspects complexes, voire des facettes contradictoires, la post-modernité se présente à la fois comme une « *hyper-modernité* », dans la mesure où elle pousse à l'extrême certaines dimensions présentes au cœur de la modernité, telles l'individualisme, et une « *anti-modernité* », dans la mesure où elle s'affranchit de certains schèmes de la modernité.

— Le concept de « post-modernité » n'est recevable qu'à condition d'éviter quatre types d'écueils. La propension à doter la société post-moderne de certains attributs nouveaux, d'une essence bien déterminée : marquée par la complexité, l'incertitude, l'indétermination, celle-ci ne saurait disposer d'une essence stable. L'idée que la société post-moderne aurait pris la place de la société moderne : Ulrich Beck a critiqué justement ce qu'il appelle le « malentendu évolutionniste », la croyance qu'une période se serait achevée brutalement pour laisser place à une autre. Le postulat d'une généralisation de la société post-moderne à toute la planète : même si les institutions et les valeurs de la post-modernité se diffusent, celle-ci reste la marque des sociétés occidentales ; le processus de mondialisation n'exclut pas la persistance de configurations sociales extrêmement différentes. Un jugement de valeur implicite enfin, parant la société post-moderne de toutes les vertus : l'évolution des sociétés contemporaines comporte au contraire bien des zones d'ombre, de sources d'inquiétude.

— Ce mouvement de fond qui agite la société travaille en profondeur l'architecture étatique. Quatre idées essentielles peuvent à cet égard être avancées : l'État connaît un *ensemble de changements*, qui affectent tous ses éléments constitutifs ; ces changements sont *liés entre eux*, renvoient de l'un à l'autre ; ils sont *indissociables des changements plus généraux* qui affectent la société dans son ensemble ; ils ne sont pas seulement superficiels, épidermiques ou « cosmétiques », mais aboutissent à une *configuration étatique nouvelle*. Tout se passe comme si l'on assistait à la remise en cause des attributs classiques de l'État, mais sans qu'il soit possible pour autant de tracer les contours d'un nouveau modèle étatique : l'État post-moderne est un État dont les traits restent précisément, et en tant que tel, marqués par *l'incertitude, la complexité, l'in-détermination* : et ces éléments doivent être considérés comme des éléments structurels, constitutifs de l'État contemporain.

Le concept d'« État post-moderne » ici avancé constitue un simple analyseur. Il présente toutes les caractéristiques d'un « idéaltype » au sens wébérien : comme le dit M. WEBER (1904), l'idéaltype « n'est pas la réalité historique, ni surtout la réalité authentique ; ce n'est jamais qu'un concept limite, purement idéal, auquel on mesure la réalité et avec lequel on la compare ». L'État post-moderne ne saurait être considéré comme doté d'une essence stable et prédéfinie : il comporte des potentialités diverses, passablement contradictoires ; les équilibres varient, non seulement d'un pays à l'autre, mais encore en fonction du contexte, comme l'ont montré les évolutions récentes face à la menace terroriste ou à la pandémie.